

14 octobre 2020 – Maison de la Mutualité Paris

24 rue Saint-Victor, 75005 Paris

de 14 h 00 à 18 h 00

Le financement des projets d'innovation

par les plans de relance, appels à projets, fonds d'investissements
et autres soutiens publics à l'innovation



De multiples soutiens publics annoncés pour l'innovation

Dans le cadre de l'accompagnement de la reprise et de la résilience post Covid-19, les plans de relance se multiplient au niveau européen, national et régional, avec des déclinaisons sectorielles et thématiques, ayant une forte composante « innovation ». S'y ajoutent différentes formes de soutien plus classiques réactivées et élargies à cette occasion : aides à la recherche, plans d'investissement d'avenir, fonds d'investissement et autres aides publiques. Certains de ces programmes se recoupent, beaucoup ne sont pas encore définis avec précision et les calendriers ainsi que les modalités d'accès commencent seulement à se préciser. Par ailleurs les formats sont très variés et les délais prévus courts pour un nombre important de programmes. Dans le contexte actuel de budgets très contraints, les Directions de l'Innovation ne peuvent se permettre d'ignorer l'existence des soutiens financiers publics qui leur seraient accessibles pour aider aux financements de leurs projets.

L'objectif de la Rencontre du 14 octobre est très pragmatique, à savoir :

- Diffuser et partager l'information la plus précise et exhaustive possible sur les financements publics accessibles aux entreprises pour leurs projets d'innovations (montants, caractéristiques, principes, calendrier, modalités d'accès, critères de sélection...), qu'ils soient généraux, sectoriels, thématiques ou dédiés à des dimensions particulières de l'innovation.
- Echanger avec des représentants des organismes financeurs de ces programmes pour mieux en comprendre les objectifs, les modalités d'accès et écouter leurs conseils.
- Mettre en place des groupes de travail opérationnels ciblés entre entreprises ayant des intérêts communs à joindre leurs forces pour augmenter leurs chances d'accéder à ces financements (premier accès à des financements publics externes ou élargissement de ces financements).